

Quand la réunion multi latérale milieu ouvert Est percutée par les annonces du Ministre !

Ce matin nous étions conviés à une réunion multi latérale sur la question du milieu ouvert, énième réunion depuis la crise de l'été 2024, date depuis laquelle nous ne participons qu'à des instances vides au point de penser que l'administration cherche à gagner du temps.

Mais ce matin, renversement de situation, il y a urgence... l'administration se réveille et découvre que le CJPM a changé les pratiques et qu'il est urgentissime d'apporter des réponses....

Parmi les dispositions prévues :

. Réguler l'activité en milieu ouvert, notamment dans un travail avec les magistrats mais aussi gérer les listes d'attente, les situations prioritaires.

Les cadres apprécieront qu'on redéfinisse les missions qu'ils exercent déjà...

. Faire évoluer les pratiques professionnelles installées dans le cadre de l'ordonnance de 45 et les attendus du CJPM.

Les éducateurs seraient trop dans l'éducatif, pas assez dans le contrôle ?

. Une responsabilisation accrue des cadres à travers un accroissement des marges de manœuvre du management de proximité.

On espère que la responsabilisation ne les transformera pas en coupable de tous les dysfonctionnements !

. Un renfort en moyens humains par la pérennisation de certains postes et par un abondement par le biais de redéploiement.

Madame Léon qui présidait cette réunion commence la réunion en nous informant que des annonces ont été réalisées par le garde des Sceaux ce matin même !

Parmi les annonces de monsieur Darmanin, **la fin des CEF publics soit 19 établissements**, ils vont devenir des unités judiciaires à priorité éducative. Tous les UEHC prendront cette appellation.

Pour l'instant, les CEF associatifs sont maintenus. Leur situation devrait évoluer mais nous attendons de voir la réelle marge de manœuvre de notre direction face à de grands groupes bien implantés !

La direction nous annonce que les agents vont être redéployés, nous n'avons pas d'information précise sur la situation des contractuelles. La situation des agents devrait être étudiée au cas par cas.

Dans le même temps, le milieu ouvert redevenu la priorité va voir arriver 150 emplois (70 emplois créés, les autres seront le résultat de redéploiement).

Parmi les agents redéployés, certains sont des personnels en AC, DIR, DT.

Les postes de CT insertion et placement ont été évoqués. Les emplois seront ciblés au cas par cas en fonction de l'activité et de l'intérêt de maintenir une telle fonction sur un territoire (bilan très contrasté selon les endroits).

Pour les futures structures de placement, on nous annonce un recrutement de 40 postes de professeurs techniques pour assurer l'enseignement à l'interne ainsi que la confirmation d'un poste d'infirmier.

Derrière cette intention, il y a la logique de faire venir l'enseignement au mineur puisque le mineur pourrait se voir interdit de sortie dans le cadre d'un CJ par exemple...Car le ministre dit vouloir encourager cette mesure.

Nous craignons que le CJ devienne la mesure socle !

Si on met en lien avec la réunion de la veille et la volonté de davantage recourir à l'ARSE pour les mineurs, on perçoit très vite ce que vont devenir les unités de placement.

Cerise sur le gâteau, le ministre veut interdire les téléphones en foyer pour les mineurs mais aussi pour les professionnels qui ne devront pas en faire un usage devant les adolescents !

Une circulaire de politique pénale et éducative devrait venir préciser toutes ces dispositions.

En ce qui concerne les redéploiements, on nous annonce une échéance calée sur le calendrier de la mobilité de l'été prochain.

Bref, derrière une nouvelle qui aurait pu paraître séduisante se cache une intention beaucoup moins louable, celle de transformer tous les UEHC en CEF déguisés sans les moyens qui vont avec !

Nous sommes consternés par le tournant que va prendre notre institution et le sort réservé aux agents qui apprennent désormais de manière brutale et par voie de presse les orientations prises pour leur direction !

Béatrice Briout

Secrétaire générale UNSa SPJJ